

La Mensuration Officielle Suisse: de nouveaux horizons.



Aujourd'hui la mensuration officielle fournit les bases indispensables à de nombreux domaines de notre vie quotidienne.

Les professionnels de la mensuration, les ingénieurs géomètres et leurs collaborateurs, soit plus de 3300 spécialistes, y travaillent quotidiennement avec des instruments et des méthodes de pointe.



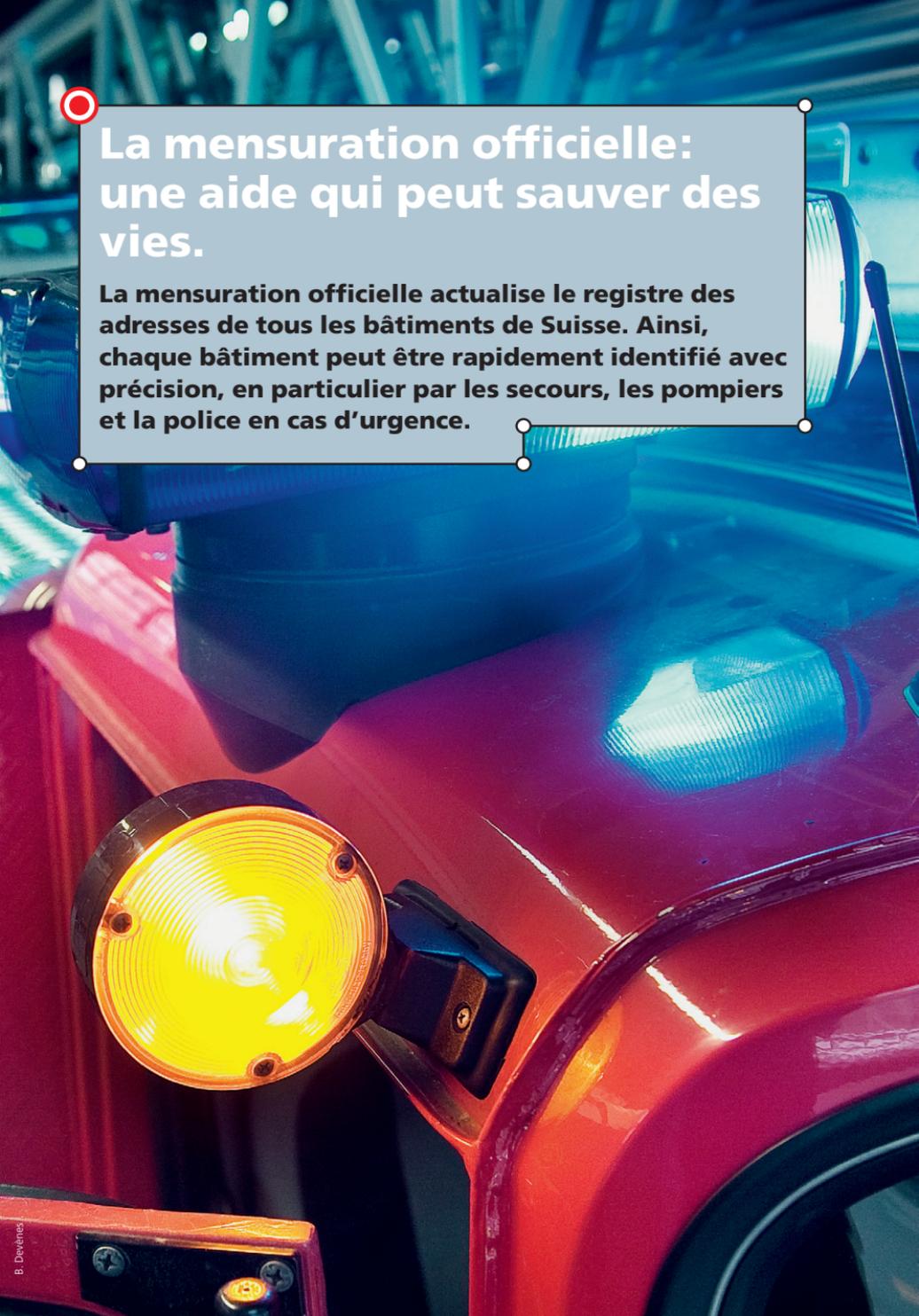
La mensuration officielle: la garantie de la propriété foncière.

Partie intégrante du registre foncier, la mensuration officielle fixe les limites exactes des parcelles. Elle constitue ainsi la base permettant de garantir la propriété foncière.



La mensuration officielle: la base de la cartographie.

La qualité et la précision cartes et des plans de villes sont une tradition en Suisse. La mensuration officielle est indispensable à leur réalisation.

A close-up photograph of a red fire truck. The image is dominated by the truck's body, which is a vibrant red. Several emergency lights are visible: a large, glowing yellow light in the foreground, and several blue lights, some of which are illuminated. The background is blurred, showing what appears to be a fire station or a similar industrial setting with metal structures. The overall lighting is dramatic, with strong highlights and deep shadows, emphasizing the textures and colors of the truck.

La mensuration officielle: une aide qui peut sauver des vies.

La mensuration officielle actualise le registre des adresses de tous les bâtiments de Suisse. Ainsi, chaque bâtiment peut être rapidement identifié avec précision, en particulier par les secours, les pompiers et la police en cas d'urgence.



La mensuration officielle: pour la protection de l'environnement.

Chaque projet de construction nécessite un plan de zone. Ceux-ci sont réalisés sur la base des données de la mensuration officielle, contribuant ainsi à une urbanisation raisonnée et une protection du patrimoine naturel.



La mensuration officielle: l'innovation.

La mensuration officielle constitue la base des systèmes d'information géographique (SIG) utilisés dans les domaines les plus divers, notamment l'aménagement du territoire, la protection des eaux, le tourisme, les transports, les dangers naturels et bien d'autres.



La mensuration officielle: la Suisse à sa juste mesure.

La mensuration officielle fournit les données altimétriques pour les maquettes numériques du territoire qui reproduisent le relief détaillé du terrain. Ces données sont utiles pour la planification et la gestion des ouvrages, des réseaux routiers et ferroviaires, des systèmes de télécommunication, la gestion des ressources hydrologiques mais aussi pour la prévention des catastrophes naturelles.



La mensuration officielle: le résultat d'une synergie.

La mensuration officielle est l'exemple même d'une réussite entre secteur public et privé. Elle est considérée comme un modèle de collaboration entre pouvoirs publics (Confédération, cantons et communes) ainsi que l'économie privée.

La Confédération, les cantons et les communes œuvrent conjointement aux tâches et au financement de la mensuration officielle. Sur le terrain, les travaux de mensuration sont principalement réalisés par des bureaux privés d'ingénieurs géomètres.

Les mesures exactes et précises de la surface de la terre sont effectuées à l'aide de méthodes et techniques telles que: mesures terrestres, nivellement, GPS, photogrammétrie, balayage laser, etc. Mise à jour en permanence, les données sont très fiables. Elles sont disponibles sous forme analogique (plans) et numérique (ordinateur). Ces données informatiques peuvent être combinées et associées à de nombreuses autres mesures, pour de multiples applications et sont facilement accessibles via Internet: www.cadastre.ch



Mensuration Officielle Suisse
www.cadastre.ch